



**Rapport de la réunion du Comité de  
présélection du 28 février 2017**

1. Le Comité de présélection, présidé par M. Felipe Robayo (Colombie), s'est réuni à Londres (Royaume-Uni) le 28 février 2017.

**Point 1 : Adoption de l'ordre du jour**

2. Le Comité a adopté le projet d'ordre du jour figurant dans le document [PSC-1/17 Rev. 2](#).

**Point 2 : Cadre de référence du poste de directeur exécutif**

3. À sa 118<sup>e</sup> session (extraordinaire) qui s'est tenue le 23 janvier 2017 à Londres, le Conseil avait approuvé les procédures, le calendrier et le cadre de référence pour la nomination d'un directeur exécutif. Le Conseil avait également décidé de créer un comité de présélection, ouvert aux Membres intéressés, chargé d'évaluer les candidatures au poste de directeur exécutif et de recommander au Conseil un maximum de cinq candidats qui présenteront leur candidature au Conseil lors de sa session du 13 au 17 mars 2017.

**Point 3 : Examen des candidatures au poste de directeur exécutif**

4. Les pays ci-après ont souhaité participer au Comité de présélection : Brésil, Bolivie, Burundi, Cameroun, Colombie, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Équateur, El Salvador, Union européenne, Honduras, Indonésie, Japon, Mexique, Nicaragua, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Fédération de Russie, Suisse, Ouganda, États-Unis d'Amérique et Viet Nam. Quatre pays (Burundi, Cameroun, Nicaragua et Ouganda) n'étaient pas en mesure de participer à la réunion du 28 février 2017.

5. Les noms de neuf candidats appuyés par leurs gouvernements respectifs avaient été soumis à la date limite du 23 février 2017 :

- Bui Ba Bong (Viet Nam)
- Ramaz Chanturiya (Fédération de Russie)
- Delima Hasri Darmawan (Indonésie)
- Dumisani Kutuywayo (Zimbabwe)
- Martin Bitijula Mahimba (République démocratique du Congo)
- Eduardo Montauban Urriaga (Pérou)
- José Sette (Brésil)
- Rodolfo Trampe Taubert (Mexique)
- Remigi Winzap (Suisse)

6. Après avoir examiné les profils des candidats, le Comité a noté que les neuf candidats répondaient aux exigences énoncées dans le cadre de référence. Afin de parvenir à un consensus, il a été demandé aux membres du Comité de faire part anonymement de leur préférence pour cinq candidats. À l'issue de ce processus, le consensus s'est fait et les candidats ci-après ont été présélectionnés :

- Delima Hasri Darmawan (Indonésie)
- Eduardo Montauban Urriaga (Pérou)
- José Sette (Brésil)
- Rodolfo Trampe Taubert (Mexique)
- Remigi Winzap (Suisse)

7. Au cours des débats qui ont suivi, il a été noté que la sélection n'était pas basée sur une répartition géographique entre pays exportateurs et pays importateurs, ni sur une répartition régionale mais sur l'évaluation par les membres des qualifications des candidats.

**Point 4 : Questions diverses**

8. Aucune question n'ayant été soulevée sous ce point, le Président a clos la réunion après avoir remercié les participants pour leur précieuse contribution et le Secrétariat pour son assistance.